



F.P.A FORMATEUR PROFESSIONNEL D'ADULTES

Formation donnant accès au titre professionnel de niveau V de Formateur Professionnel d'Adultes

CARACTERISTIQUES DU TITRE PROFESSIONNEL DE FORMATEUR PROFESSIONNEL D'ADULTES

Code RNCP : 37275 - Titre professionnel Formateur Professionnel d'Adultes

Certificateur : Ministère du Travail du plein Emploi et de l'Insertion

Date d'enregistrement : 21/12/2022

Niveau de formation à la sortie de la formation : Niveau V

FORMACODE : 44586 – Formation Formateur

44542 – Pédagogie

44517 – Conception action formation

15084 – Préparation entrée formation

15041 – Mise à niveau

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Cette formation s'adresse aux personnes qui se destinent au métier de FORMATEUR PROFESSIONNEL D'ADULTES et qui exerceront dans des organismes tels que : organismes de formation publics ou privés dans le champ de la qualification ou de l'insertion, services de formation en entreprise – tous secteurs confondus.

Quel que soit le mode de financement retenu pour intégrer notre formation, nous appliquons une procédure de sélection en nous appuyons sur les trois "critères clés" suivants :

- Un projet de FPA validé en amont par le candidat :
enquêtes métiers auprès de professionnels du champ de l'insertion, PMSMP (stages d'immersion en organismes de formation ou en services de formation en entreprise).
- Une attitude professionnelle qui sera validée en entretien individuel de sélection et qui présagera de la posture professionnelle adéquate et nécessaire à la pratique du métier.
- Une motivation exprimée dans la volonté d'exercer le métier de Formateur professionnel d'Adultes.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Durée totale : 749 heures

Horaires de la formation : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Taille du groupe : 15 stagiaires au maximum

Lieu de formation : Centre de formation PROGRESS
2 Impasse Michel Labrousse
31100 TOULOUSE

Moyens mis en œuvre :

- 2 salles de formation équipées (tableaux, vidéoprojecteurs, chaises pédagogiques), 1 bureau accessible aux stagiaires, accès Internet.
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap – Respect de l'égalité des chances
Réfèrent handicap : Léonie BACELON
- Intervenants :
 - Mme Clarisse FRABOULET, Formatrice professionnelle d'adultes
 - Mme Léonie BACELON, Formatrice professionnelle d'adultes
 - Mme Flavie MEGELINK, Formatrice professionnelle d'adultes

OBJECTIFS DE LA FORMATION, RÉSULTATS ET DÉBOUCHÉS

Les objectifs de formation sont individualisés et définis avec l'apprenant au démarrage de la formation sur la phase de positionnement. Ces objectifs recouvrent 4 axes :

- Acquérir l'ensemble des compétences professionnelles et comportementales propres à l'exercice du métier de Formateur professionnel d'adultes, à savoir :
 - Concevoir et préparer la formation
 - Animer une formation et évaluer les acquis des apprenants
 - Accompagner les apprenants en formation
 - Inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche de qualité et de responsabilité sociale des entreprises
- Acquérir la posture, les savoir-être professionnels et les softs skills attendus sur un poste de formateur professionnel d'adultes
- Acquérir des compétences additionnelles afin de répondre au plus juste aux besoins des employeurs
- Construire ses outils de recherche d'emploi et les mettre en œuvre afin d'accéder rapidement et de manière durable à l'emploi.
Les résultats attendus pour l'apprenant sont de plusieurs ordres :
 - Validation totale ou partielle (par blocs de compétences) du titre professionnel RNCP de niveau 5 de Formateur Professionnel d'Adultes qui validera l'atteinte des objectifs de formation. Ainsi, à l'issue de la formation l'apprenant sera capable de maîtriser les compétences relatives au métier
 - Acquisition de compétences additionnelles en fonction des besoins de chacun et des cibles professionnelles visées
 - Retour à l'emploi dans un délai de 3 à 6 mois après la formation. L'apprenant sera autonome pour mettre en œuvre le plan d'actions qu'il aura défini au terme de son parcours de formation, afin de s'insérer de manière pérenne dans le monde du travail.

A l'issue de la formation de FPA, les apprenants intègrent des structures telles que : organismes de formation publics ou privés dans le champ de la qualification ou de l'insertion, services de formation en entreprise...

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les apprenants sont évalués tout au long de la formation, selon différentes modalités :

- Evaluations formatives sous différentes formes :
 - Des mises en situation, exercices et jeux de rôles pour évaluer les capacités à concevoir et animer une formation et à accompagner les apprenants tout au long de la formation.
 - A minima un entretien tripartite avec l'apprenant, le tuteur en entreprise et le formateur référent pour évaluer sa capacité à concevoir et préparer une formation, à animer une formation et évaluer les acquis des apprenants, à accompagner les apprenants en formation et à inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche de qualité et de responsabilité sociale des entreprises (tel que prévu par le référentiel de certification du titre professionnel visé).
- Evaluation finale avec la passation du titre professionnel de Formateur Professionnel d'Adultes dans les conditions décrites dans le référentiel de certification du titre.

CONTENU DU PROGRAMME DE LA FORMATION

Le contenu de la formation Formateur Professionnel d'Adultes est composé de :

- Quatre blocs de compétences techniques correspondant aux quatre certificats de compétences (CCP) rattachés au titre professionnel. Ces blocs de compétences sont constitués de plusieurs modules qui permettent l'acquisition des hard skills nécessaires à l'exercice du métier
- Plusieurs modules additionnels qui sont proposés de façon transversale tout au long de la formation et permettent de compléter et finaliser "la mallette à outils" de nos apprenants. Nous proposons notamment un zoom sur les compétences comportementales indispensables à la pratique du métier.

DANS LE DÉTAILS :

Bloc de compétences 1 : Concevoir et préparer la formation

A l'issue des modules abordés dans ce bloc de compétences, les apprenants seront en mesure de :

- Elaborer la progression pédagogique d'une formation multimodale à partir d'une demande
- Concevoir un scénario pédagogique et d'accompagnement en intégrant la multimodalité
- Concevoir des activités d'apprentissage et d'évaluation en intégrant la multimodalité

Bloc de compétences 2 : Animer une formation et évaluer les acquis des apprenants

A l'issue des modules abordés dans ce bloc de compétences, les apprenants seront en mesure de :

- Animer une formation et faciliter les apprentissages selon différentes modalités
- Evaluer les acquis de formation des apprenants
- Remédier aux difficultés individuelles d'apprentissage

Bloc de compétences 3 : Accompagner les apprenants en formation

A l'issue des modules abordés dans ce bloc de compétences, les apprenants seront en mesure de :

- Accompagner les apprenants dans leur parcours de formation
- Accueillir un apprenant en formation et co-construire son parcours
- Tutorer les apprenants à distance
- Accompagner le développement professionnel des apprenants

Bloc de compétences 4 : Inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche de qualité et de responsabilité sociale des entreprises

- Respecter et faire respecter la réglementation en vigueur en formation et dans sa spécialité
- Réaliser une veille pour maintenir son expertise de formateur et de professionnel dans sa spécialité
- Analyser ses pratiques professionnelles